

MAISONS FLEURIES 2017

Fiche d'inscription

A retourner avant **le 15 septembre 2017**

NOM ET PRENOM : _____

ADRESSE COMPLETE : _____

CODE POSTAL : _____ **VILLE :** _____

E-Mail (pour l'envoi des résultats) : _____

Cochez la case choisie :

<input type="checkbox"/>	Maison avec jardin de moins de 25m ²
<input type="checkbox"/>	Maison avec jardin de plus de 25 m ²
<input type="checkbox"/>	Décor floral installé sur la voie publique
<input type="checkbox"/>	Balcons et terrasses
<input type="checkbox"/>	Fenêtres et murs (sans jardin)
<input type="checkbox"/>	Résidences, foyers de personnes âgées : <u>attention il s'agit de résidences dans leur intégralité et non pas de particuliers habitant la résidence !</u>
<input type="checkbox"/>	Commerce
<input type="checkbox"/>	Administration (sauf Mairies), Gares, Hôpitaux
<input type="checkbox"/>	Gendarmerie
<input type="checkbox"/>	Exploitation agricole en activité
<input type="checkbox"/>	Hébergement touristique labellisé
<input type="checkbox"/>	Camping
<input type="checkbox"/>	Office de tourisme

2 photos couleur 10 X 15 : 1 vue d'ensemble (hébergement et fleurissement)

Et 1 vue spécifique fleurissement

Les photos sont à coller au dos

Fleurir le Pas-de-Calais 2017

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La participation au concours est gratuite.

Pour cela, veuillez :

- **Faire 2 photographies couleurs (MAXIMUM) de la maison lauréate (le jardin doit être visible de la rue)**
- Des conseils vous sont fournis sur la droite
- **Format : 10 x 15 cm** – pas de photo panoramique
- 1 photo générale : Hébergement et fleurissement et 1 photo spécifique du fleurissement
- **les coller** au dos de la fiche jointe
- Nous retourner cette fiche **AVANT LE 15 SEPTEMBRE** dernier délai à l'adresse ci-dessous :

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES

Att : Fleurir le Pas-de-Calais

Rte de la Trésorerie – 62126 WIMILLE

Attention :

Les photos NUMERIQUES sont acceptées - Tout envoi non conforme à ces directives sera retourné à l'expéditeur !



CRITERES DE NOTATION

Les critères de notation ont évolué pour le classement des maisons fleuries.

En voici les principaux éléments :

- **AMENAGEMENT D'ENSEMBLE**
 - Organisation de l'espace (proportions)
 - Mise en scène – ambiance
 - Répartition des décors (ambiance générale)
 - Relations avec l'environnement : intégration au lieu, mise en valeur d'un patrimoine
 - Goût : qualité et aspect des contenants (bacs, jardinières, suspensions) avec intégration dans l'ensemble
- **PROPRETE – NETTETE – ENTRETIEN**
 - Allure des végétaux
 - Qualité de l'entretien
- **CHOIX – DIVERSITE et PERMANENCE DES VEGETAUX**
 - Durée et degré de permanence des végétaux
 - Effort de fleurissement saisonnier avec intégration de vivaces et persistants créant une végétation colorée toute l'année
- **FLEURISSEMENT**
 - Harmonie des couleurs
 - Cohérence dans la répartition des variétés (le trop du justifié sera évalué)
- **VALEUR D'ENSEMBLE**
 - Originalité de conception (éventuellement note d'humour)
 - Facilité et simplicité de mise en œuvre
 - Evaluation du coût de réalisation et d'entretien